



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8212023 - Les Aravis

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8212023

1.3 Appellation du site

Les Aravis

1.4 Date de compilation

31/01/2006

1.5 Date d'actualisation

26/09/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,55111°

Latitude : 45,9675°

2.2 Superficie totale

8907 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74045	BOUCHET-MONT-CHARVIN
74080	CLUSAZ
74089	CORDON
74136	GRAND-BORNAND
74159	MAGLAND
74160	MANIGOD
74196	NANCY-SUR-CLUSES
74221	REPOSOIR
74256	SALLANCHES
74167	VAL DE CHAISE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A661	Tetrao urogallus aquitanicus	p	250	250	males	P	G	C	C	B	B
B	A215	Bubo bubo	p	1	1	p	P	M	D			
B	A217	Glaucidium passerinum	p	1	2	p	P	M	D			
B	A223	Aegolius funereus	p	1	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A236	Dryocopus martius	p	1	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A338	Lanius collurio	r	1	2	p	P	M	D			
B	A338	Lanius collurio	c			i	P	M	D			
B	A346	Pyrrhocorax pyrrhocorax	p	6	6	p	P	M	C	B	A	B
B	A412	Alectoris graeca saxatilis	r	20	20	p	P	M	C	B	C	C



B	A072	Pernis apivorus	r	2	3	p	P	M	D			
B	A072	Pernis apivorus	c			i	P	M	D			
B	A073	Milvus migrans	r			p	P	P	D			
B	A074	Milvus milvus	r			p	P	P	D			
B	A076	Gypaetus barbatus	p	0	1	p	P	G	C	B	A	B
B	A078	Gyps fulvus	c			i	P	G	C	B	C	C
B	A080	Circaetus gallicus	r	1	2	p	P	M	C	B	C	C
B	A080	Circaetus gallicus	c			i	P	M	D			
B	A091	Aquila chrysaetos	p	3	4	p	P	M	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	p	2	3	p	P	M	C	B	C	B
B	A104	Bonasa bonasia	r	0	3	p	P	P	D			
B	A155	Scolopax rusticola	r	2	5	p	P	M	C	B	C	C
B	A155	Scolopax rusticola	c			i	P	M	D			
B	A713		p	1	5	p	P	M	C	B	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
B		Buteo buteo			i	P							X
B		Falco tinnunculus			i	P							X
B		Accipiter gentilis			i	P							X
B		Accipiter nisus			i	P							X
B		Apus melba			i	P							X
B		Monticola saxatilis			i	P							X
B		Turdus torquatus			i	P							X
B		Turdus pilaris			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	1 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	25 %
N15 : Autres terres arables	1 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	15 %
N19 : Forêts mixtes	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	50 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Cette longue chaîne des Préalpes du nord, allongée suivant un axe NNE-SSW, présente d'importants sommets, entaillés par des " combes " très encaissées orientées NW-SE.

Le massif des Aravis est un massif à dominante karstique formée par l'épaisse couche sédimentaire caractéristique des chaînes subalpines. L'empreinte glaciaire y est omniprésente. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager.

Le site proposé couvre la totalité de la chaîne des Aravis depuis au nord la vallée de l'Arve jusqu' au sud, la vallée de la Chaise. Le périmètre de ce site a exclu les domaines skiables existant sur les communes de la Clusaz et Manigod, et en particulier la zone du col des Aravis.

Essentiellement représentatifs des zones de végétation subalpine et alpine, les milieux naturels des Aravis sont riches et variés. C'est d'autant plus vrai que la végétation, calcicole dans son ensemble du fait de la nature dominante du substrat, présente cependant des enclaves silicicoles et acidophiles.

Le site proposé comprend essentiellement :

- des pelouses et landes subalpines et alpines, soit climaciques, soit d'origine pastorale.
- des milieux rocheux (dalles calcaires lapiazées, falaises , éboulis...)
- quelques milieux forestiers (pessières subalpines et forêts de pins de montagne)
- quelques zones humides et quelques lacs d'altitude.

Vulnérabilité

: La vulnérabilité du site peut résider dans

La fréquentation d'été (randonnée) et d'hiver (raquettes, ski de randonnée)

La proximité immédiate des domaines skiables

La régression de l'activité pastorale et forestière

L'équipement potentiel de certains secteurs (remontées mécaniques, câbles divers...)

Le survol de la chaîne sur toutes ces formes.

4.2 Qualité et importance

Le site proposé est très favorable aux galliformes de montagne :

- Le Tétrás lyre est présent sur la totalité de la chaîne des Aravis entre 1 400 et 2 300 mètres d'altitude.



- La Gélinotte des bois se rencontre dans les parties boisées des contreforts, principalement ceux orientés au nord mais en faible densité.
- Le Lagopède des Alpes est présent sur la totalité des crêtes et notamment sur la partie nord de la chaîne.
- La Perdrix bartavelle est également présente sur l'ensemble de la chaîne et principalement en versant sud.

En ce qui concerne les rapaces :

- Le Gypaète barbu utilise l'ensemble des ressources alimentaires de la chaîne des Aravis, qui présente les caractéristiques requises pour une installation naturelle de cette espèce. La Combe de Doran a d'ailleurs été choisie comme site d'acclimatation des jeunes Gypaètes dans le cadre du programme international de réintroduction de l'espèce dans l'arc alpin. Depuis la saison de reproduction 2004-2005, un couple fréquente très régulièrement ce secteur.
- La population d'Aigle royal est estimée à 3-4 couples.
- Nichent également sur les Aravis le Faucon pèlerin, l'Autour des palombes, la Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc, ainsi que la Chouette de Tengmalm et probablement la Chevêchette et le Grand-duc d'Europe, qui sont sporadiquement " contactés ".

Le Pic noir est présent dans toutes les forêts bordant la chaîne et le Crave à bec rouge fréquente les pentes méridionales du Col des Aravis.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
L	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
M	G01.05	Vol-à-voile, delta-plane, parapente, ballon		I
M	G02.02	Station de ski		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A04	Pâturage		I
M	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture



4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION (à préciser avec les acteurs locaux) :

Le document d'objectifs devra en particulier s'attacher à :

- préserver des secteurs d'habitats adaptés à chacune des espèces (reproduction, chant , hivernage)
- organiser la fréquentation
- favoriser les peuplements forestiers mixtes et irréguliers, ainsi que le maintien de bois mort et de vieux arbres sur pied
- envisager la visualisation des câbles présents sur le site.

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS à envisager :

- Contrats Natura 2000, notamment pour les milieux forestiers
- Mesures agri-environnementales, type CAD (contrat d'agriculture durable) notamment pour l'entretien des alpages
- Chartes de bonne conduite ou convention d'usage (notamment avec les pratiquants de sports de pleine nature)
- Conventions de gestion...

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes des Vallées de Thônes



Adresse : 4 rue du Pré de Foire 74230 Thônes

Courriel : patrimoines@ccvt.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212023
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523671/2011-document-d-objectifs-natura-2000-les-aravis-fr8201701-fr8212023

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation